		de l'entreprise         0000         LES         TECHNODES         78930         GUERVILLE           SIRET*         5         7         2         1         6         5         6         5         2         0         1         1         5	3			Durée de l'exerci	ce précédent* 12
INU	illeto	SIKET O V D D O O O D D O D D O					Exercice N clos 31/12/2019
				Brut 1		Amortissements, provisions	Net 3
		Capital souscrit non appelé	(I) AA				
	LES	Frais d'établissement *	AB	159	AC		
	OREL	Frais de développement *	- <sub>CX</sub> $-$		CQ		
	NCORI	Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 029 574	AG	4 950 565	79
	IONSI	Fonds commercial (1)	AH	55 842 613	AI	45 920 548	9 922
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Autres immobilisations incorporelles		2 698 944	AK	2 275 565	423
	MMOB	Avances et acomptes sur immobilisa-	AL		AM	22.0000	
		tions incorporellés  Terrains	AN	40 576 313	AO	24 292 738	16 283
SÉ*	RELLI	Constructions	$\dashv$		1	12 220 591	
BILE	CORPC	Installations techniques, matériel et	AP	15 256 166	AQ		3 035
MMC	SNOL	outillage industriels	AR	158 813 672	AS	132 954 819	25 858
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	AT -	9 648 592	AU	7 501 087	2 147
Α	MMOB	Immobilisations en cours	AV		AW		6 970
		Avances et acomptes  Participations évaluées selon	AX	151 423	AY		151
	RES (2	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	cs		CT		
	AANCII	Autres participations		52 295 674	CV	10 143 209	42 152
	NS FIN	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	ISATIC	Autres titres immobilisés	BD	24 612	BE	15 001	9
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Prêts	BF	9 438	BG		9
	M	Autres immobilisations financières*	BH	165 529	BI	1 110	164
		TOTAL (II)	BJ	347 483 304	BK	240 275 234	107 208
		Matières premières, approvisionnements	BL	35 572 982	BM	930 071	34 642
	*	En cours de production de biens	BN		ВО		
	STOCKS	En cours de production de services	BP		BQ		
Т	S	Produits intermédiaires et finis	BR	28 017 115	BS	4 143 976	23 873
JLAN		Marchandises	BT	3 276 881	BU	327 205	2 949
IRC		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	565 735	BW		565
ACTIF CIRCULANT	ES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	39 182 573	BY	467 274	38 715 2
ΑC	CRÉANCES	Autres créances (3)	BZ	27 150 621	CA	2 128 718	25 021
	Ç	Capital souscrit et appelé, non versé	СВ		cc		
	RS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	СВ		CE		
	DIVERS	Disponibilités	CF	354 065	CG		354
	-	Charges constatées d'avance (3)*	СН	63 582 262	CI		63 582
	u	TOTAL (II	$\dashv$ $\vdash$	197 702 234	CK	7 997 244	189 704
otes	de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (I'	$\dashv$ $\vdash$		1		
Com	régula		() CM				
	de	Ecarts de conversion actif* (V	$\dot{-}$				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V	<b>⊣</b> ⊢	545 185 538	H	1A 248 272 477	296 913
Ren	vois ·	(1) Pont drait ay bail: (2) part à moins (	'un an des	CP		(3) Part à plus d'un an CR	49 106
		e réserve	icieres nettes :	~	-	CK	

Désigna	ution de l'entreprise GSM		Néant *
J	•		
			Exercice N
	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	18 675 840
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	36 548 338
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b>	DC	173 754
	Réserve légale (3)	DD	1 898 076
SES.	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
ROPF	Réserves réglementées (3)*( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	DF	304 916
CAPITAUX PROPRES	Autres réserves  ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ	DG	16 547 630
YTAI	Report à nouveau	DH	52 534 674
CAF	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	15 544 38
	Subventions d'investissement	DJ	(
	Provisions réglementées *	DK	7 183 588
	TOTAL (I)	DL	149 411 196
spu	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Autres fonds propres	Avances conditionnées	DN	
Autr PI	TOTAL (II)	DO	
se s	Provisions pour risques	DP	2 498 77
Provisions pour risques et charges	Provisions pour charges	DQ	25 318 13
Pro pour et c	TOTAL (III)	DR	27 816 907
	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 844 57
(4)	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV	36 971 09
$\mathbf{S}$	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	7 51
DETTI	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	40 483 39
	Dettes fiscales et sociales	DY	12 788 89
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	2 562 05
	Autres dettes	EA	24 890 03
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	137 39
	TOTAL (IV)	EC	119 684 95
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	296 913 06°
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
(2)	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	112 604 104
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	ЕН	

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

du Code	obligatoire (article général des impô	its)									*
Design	ation de l'é	entreprise :	JSM								Néant L
					-				Exercice N	1	
	ı					_	France	livı	Exportations et raisons intracommunautaires	L.,	Total
	Ventes de	e marchandi	ises*		I	FA	24 210 504	FB		FC	24 210 504
	Production	on vendue {	biens *		I	FD _	187 971 616	FE	3 683 484	FF	191 655 100
ION		(	services *		F	FG_	55 860 336	FH	176 463	FI	56 036 799
TAT	Chiffres	d'affaires r	nets *		]	FJ	268 042 457	FK	3 859 947	FL	271 902 403
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production	on stockée*								FM	2 495 611
D'EX	Production	on immobili	sée*							FN	
ITTS ]	Subventi	ons d'exploi	itation							FO	43 592
ODC	Reprises	sur amortiss	sements et p	rovisions, transf	ferts de charge	es* (9)	)			FP	4 818 260
PR	Autres pr	oduits (1) (1	11)							FQ	147 554
							Total des p	rodu	its d'exploitation (2) (I)	FR	279 407 421
	Achats de	e marchandi	ises (y comp	ris droits de dou	uane)*					FS	22 964 891
	Variation	de stock (n	narchandises	*)*						FT	-293 072
	Achats de	e matières p	remières et a	utres approvisi	onnements (y	comp	oris droits de douane)*			FU	25 506 712
	Variation	de stock (n	natières pren	nières et approv	isionnements	)*				FV	-5 568 011
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres ac	chats et char	ges externes	(3) (6 bis)*						FW	158 966 961
)ITA	Impôts, t	axes et verse	ements assin	nilés*						FX	6 416 013
XPLC	Salaires e	et traitement	ts*							FY	21 873 252
D'E	Charges	sociales (10)	)							FZ	9 781 453
RGES	NO	Sur immol	hilications	– dotations au	x amortissem	ents*				GA	8 443 089
CHAF	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sui miniot	omsations	– dotations au	x provisions*					GB	11 751
J	OTA	Sur actif c	GC	3 054 242							
	DE	Pour risque	GD	4 536 569							
	Autres ch	narges (12)	GE	401 704							
							Total des cl	harge	es d'exploitation (4) (II)	GF	256 095 556
	ÉSULTAT	D'EXPLO	ITATION (I	- II)						GG	23 311 865
opérations en commun	Bénéfice	attribué ou	perte transfé	rée*					(III)	GH	9 002
opéra en co	Perte sup	portée ou be	énéfice trans	féré*					(IV)	GI	108 318
	Produits	financiers de	e participation	ons (5)						GJ	1 903 764
CIER	Produits	des autres v	aleurs mobil	ières et créance	s de l'actif im	mobil	lisé (5)			GK	
PRODUITS FINANCIERS	Autres in	térêts et pro	duits assimi	lés (5)						GL	144 192
S FII	Reprises	sur provisio	ons et transfe	rts de charges						GM	4 244 000
DUII	Différenc	ces positives	s de change							GN	
PRO	Produits	nets sur cess	sions de vale	eurs mobilières	de placement					GO	
							Tota	ıl des	produits financiers (V)	GP	6 291 956
ERES	Dotations	s financières	s aux amortis	ssements et prov	visions*					GQ	5 180 700
CHARGES FINANCIERES	Intérêts e	t charges as	ssimilées (6)							GR	492 300
FIN/	Différenc	ces négatives	s de change							GS	
RGES	Charges	nettes sur ce	essions de va	leurs mobilière:	s de placemen	ıt				GT	
CHA							Total	des	charges financières (VI)	GU	5 673 001
2 - R	ÉSULTAT	FINANCI	ER (V - VI)							GV	618 956
3 - R	ÉSULTAT	COURAN	IT AVANT	IMPÔTS (I - II	+ III - IV + V	- VI)				GW	23 831 505

4

# COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

D	ésigna	ation d	e l'entreprise GSM		Néant L
					Exercice N
	~ −	Prod	uits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	17 888
PRODUITS	NNE	Prod	uits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	4 554 567
RODL	EPTIO	Repr	ises sur provisions et transferts de charges	HC	1 306 887
Ь	EXC		Total des produits exceptionnels (7) (VII)		5 879 342
	ES	Char	ges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	9 485
FES	NELL		ges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 380 103
HAR	OIL		tions exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	797 773
	EXCEPTIONNELLES	Dota	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	Ш	3 187 360
		ÉSUL	TAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	1 1	2 691 982
			ATT.	III	
				HJ	1 519 832
In	npôts	sur les	bénéfices * (X)	HK	9 459 274
			TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	291 587 721
			TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	276 043 341
5	- B	ENEF	ICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	15 544 381
	(1)	Don	t produits nets partiels sur opérations à long terme	НО	
	(2) 1	Dont	produits de locations immobilières	HY	231 086
	(-)		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3) 1	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	(3)	Dont	- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Don	t charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5)	Don	t produits concernant les entreprises liées	1J	2 045 313
	(6)	Don	t intérêts concernant les entreprises liées	]1K	215 839
	(6bis)	Don	t dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(((, , , , )	Don	t amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter)	Don	t amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9)	Don	t transferts de charges	A1	271 039
RENVOIS	(10)	Don	t cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
REN			(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) A5	1 1	
	(11)	Don	t redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	$\begin{vmatrix} 1 \\ A3 \end{vmatrix}$	
	(12)		t redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(12)		femiliatives A6	1.2.	
	(13)		émentaires personnelles : Dont cotisations   A7   Dont cotisations facultatives aux nouveaux	A8	
		joindr	facultatives Madelin plans d'épargne retraite e en annexe) :	110	
	(7)	Détai	des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le Charges exceptionnelles	Exerc	Produits exceptionnels
	Rer	ntré	es sur créances amorties		2 952
			produits exceptionnels		14 936
			ts de cessions immobilisations corporelles ts de cessions titres de participation		1 530 703 3 016 538
			s sur subventions d'équipements		7 326
	(8)		des produits et charges sur exercices antérieurs : Charges antérieures	Exerc	
	(3)		. Charges anterieures		1 roduits anterieurs

I'' EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

# ETAT ANNEXE à : 4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite) Désignation

GSM

Charges	Produits
	240 402
	31 000
797 773	1 035 485
9 485	
1 248 092	

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

	Néant Lions, créations, apports ments de poste à poste 3 10 166 097 2 329 117 359 977 6 6 070 669 214 539 6 43 057 6
CADRE A   IMMOBILISATIONS   immobilisations au im	10 166 093 2 329 111 359 973 6 070 669 214 533
Frais d'établissement et de développement   TOTAL I   CZ   159   D8   D9	10 166 097 2 329 111 359 977 ( 51 783 6 070 669 214 533
Sur sol propre   Dont Composants   L9	2 329 11 <sup>1</sup> 359 97 <sup>2</sup> ( 51 78: 6 070 669 214 53: ( 43 052
Terrains	359 972 51 783 6 070 669 214 533 (43 052
Installations techniques, matériel   Composants   M3   KS   154 005 846   KT   KU	51 78: 6 070 66: 214 53: ( 43 05:
Installations techniques, matériel   Composants   M3   KS   154 005 846   KT   KU	51 783 6 070 669 214 533 (43 052
Installations techniques, matériel   Composants   M3   KS   154 005 846   KT   KU	6 070 669 214 539 ( 43 052
Installations techniques, matériel   Composants   M3   KS   154 005 846   KT   KU	214 538 ( 43 052
TOTAL III  Participations évaluées par mise en équivalence  KV 6 426 302 KW KX KX MAKET I Matériel de transport*  KV 6 426 302 KW KX MAKET I MATÉRIEL de transport*  KV 358 701 KZ LA  LA  LA  LB 1 789 420 LC  LD LD  LB 1 789 420 LC  LD LD  LG LG  LG LD  LG LG  LD LD  LD LG  LD LD  LD LG  LD LD  L	43 052
Emballages récupérables et   LE	43 052
Emballages récupérables et   LE	
Emballages récupérables et divers *   LE	
Immobilisations corporelles en cours         LH         7 132 699         LI         LJ           Avances et acomptes         LK         646 628         LL         LM           TOTAL III         LN         224 843 716         LO         LP           Participations évaluées par mise en équivalence         8G         8M         8T	
Avances et acomptes         LK         646 628         LL         LM           TOTAL III         LN         224 843 716         LO         LP           Participations évaluées par mise en équivalence         8G         8M         8T	4 921 18
TOTAL III LN 224 843 716 LO LP  Participations évaluées par mise en équivalence 8G 8M 8T	-495 205
Participations évaluées par mise en équivalence 8G 8M 8T	13 495 104
1 1	
Autore titree immehilisée	6 692 73 <sup>-</sup>
= 1 Aurres rures immonuses   11   /4 D1/   1N	(
Prêts et autres immobilisations financières 1T 187 792 1U 1V	5 434
TOTAL IV LQ 45 815 348 LR LS	6 698 164
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV) ØG 324 065 393 ØH ØJ	30 359 369
Diminutions Réévaluation	n légale * ou évaluation se en équivalence
CADRE B IMMOBILISATIONS par virement de poste par cessions à des tiers ou mises bors service ou risultant la fine de l'acceptant de l'accepta	origine des immobi- is en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement TOTAL I IN CØ DØ 159 D7	4
Autres postes d'immobilisations rorpo- relles TOTAL II 10 LW 1 136 LW 63 571 131 1X	
Terrains IP -596 052 LX 1 001 657 LY 40 576 313 LZ	
Sur sol propre IQ -46 646 MA 57 312 MB 6 220 404 MC	
Constructions Sur sol d'autrui IR MD ME 1 078 348 MF	
Inst. gales, agencts et am. des constructions  IS  -57 803 MG  589 489 MH  7 957 414 MI	
Installations techniques, matériel et outil-   IT   -3 971 645   MJ   5 234 488   MK   158 813 672   ML	
Autres Matériel de transport IV MP 21 926 MQ 336 775 MR	
Matériel de bureau et informatique mobilier IW MS 13 186 MT 1 819 287 MU	
corporelles Emballages récupérables et divers * IX MV MW 444 550 MX	
Immobilisations corporelles en cours   MY   5 083 290   MZ   NA   6 970 596   NB	
Avances et acomptes NC ND NE 151 423 NF	
Avances et acomptes	
Avances et acomptes NC ND NE 151 423 NF  TOTAL III IY 0 NG 6 922 058 NH 231 416 762 NI  Participations évaluées par mise en équivalence IZ ØU M7 ØW	
Avances et acomptes   NC   ND   NE   151 423   NF	
Avances et acomptes NC ND NE 151 423 NF  TOTAL III IY 0 NG 6 922 058 NH 231 416 762 NI  Participations évaluées par mise en équivalence IZ ØU M7 ØW  Autres participations IØ ØX ØY 52 295 674 ØZ  Autres titres immobilisés II 2B 2C 24 612 2D	
Avances et acomptes   NC   ND   NE   151 423   NF	



## TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

 $\begin{array}{c} 2020 \\ \text{DGFiP} \ N^{\circ} \ 2054 \ \textit{bis} \end{array}$ 

					Exercice	N clos le :	31/12/2019
	Les entreprises ayant	pratiqué la <b>réévaluat</b>	ion légale de leurs in	nmobilisations amort	tissables (art. 238 bis	J du CGI) doivent j	oindre
		déclaration jusqu'à (e	et y compris) l'exerci	ce au cours duquel la p	provision spéciale (co	ol. 6) devient nulle.	*
De	signation de l'entreprise : GSM						Néant
C	ADRE A	Détermination du (col. 1 –	montant des écarts col. 2) (1)	Utilisation de la r	narge supplémentaire	e d'amortissement	
				Au cours de	e l'exercice		Montant de la provision spéciale à
		Augmentation du montant brut	Augmentation du montant	Montant	Fraction résiduelle	<ul> <li>Montant cumulé à la fin de l'exercice</li> </ul>	L( · · · · · /
		des immobilisations	des amortissements	des suppléments d'amortissement (2)	correspondant aux éléments cédés (3)	(4)	- col. 5 (5)]
1	Comments of	1	2	3	4	5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1)	Les augmentations du montant brut et c tions amortissables réévaluées dans les Le montant des écarts est obtenu en sou	conditions définies à l'ar	ticle 238 bis j du code g	général des impôts et figu			
(2)	Porter dans cette colonne le supplémen	t de dotation de l'exercic	e aux comptes d'amortis	ssement (compte de résult	tat) consécutif à la rééva	luation.	
(3)	Cette colonne ne concerne que les imm utilisé de la marge supplémentaire d'an		édées au cours de l'exer	cice. Il convient d'y repor	rter, l'année de la cessio	n de l'élément, le solde	non
(4)	Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées b) le montant cumulé à la fin de l'exerc			soomand à des éléments fi	ovenut à l'actif de l'ente	omico ou début de l'eve	ani an
(5)	Le montant total de la provision spécial	•		•	-	•	icice.
C	ADRE B		,		,		
D	ÉFICITS REPORTABLES AU :						AL
1	<ul> <li>FRACTION INCLUSE DANS</li> </ul>						
2	— FRACTION RATTACHÉE A	U RÉSULTAT DE L'	EXERCICE				
3	<ul> <li>FRACTION INCLUSE DANS</li> </ul>	LA PROVISION SP	ÉCIALE EN FIN D'I	EXERCICE			
	Le cadre B est servi par les seules entre	eprises qui ont imputé le	urs déficits fiscalement r	reportables au 31 décembr	re sur la provision spéci	ale.	
	II est rappelé que cette imputation est p à réintégrer chaque année dans leur rés					e, les entreprises en cau	se continuent
	Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit i						

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

	Désignation d	le l'en	treprise <u>GSM</u>																Néant	*
6	CADRE A			SIT	TUATIO	NS ET I	MOL				XERCICE DES				S T	ECHNIC	UES	<b>3</b>		
	IMMOBILI	SATIO	NS AMORTISSAB	LES	Мо			ortissements l'exercice	A	ugm	entations : dotation de l'exercice	ons		ninutions : am érents aux élé de l'actif et	men	ts sortis			es amortis de l'exe	ssements rcice
F	rais d'établis t de développ	semen	t TO	)TA	L I CY				EL				EM				EN			
A	Autres immob		ons	TAI				52 794 415	1		353 3	399	PG			1 136	PH		53	146 678
	Terrains				PI			21 105 397	PJ		970 9	925	PK		2	15 960	PL		21 8	860 362
-		Sur s	sol propre		PM			5 065 689	PN		175 8	812	PO			57 312	PO		5	184 188
C	onstructions		ol d'autrui		PR			2 527 716	-		42 9	953	PT		5	55 341	PU		2	015 328
		Inst. g	générales, agenceme agements des const	ents,	PV			4 774 517	PW		238 (	011	PX			2 693	PY		5 (	009 835
		chniqu	ies, matériel et	ructio	PZ		1	31 517 428	OA		6 240 9	939	OB		4 8	03 549	QC		132 :	954 819
	utillage indus Autres	Inst. 2	générales., agencem	ents,				4 538 365	┧`		408 5	573	OF			4 000	QG		4 :	942 938
im	mobilisations		riel de transport		ОН			357 765	┧			935	OJ			21 926	OK			336 775
	corporelles	Maté	riel de bureau et matique, mobilier		QL			1 778 468	┤`		11 (		ON			13 186	00		1	776 825
	corporenes	Emba	allages récupérab		QP QP			444 550	┧`			0	QS				QT			444 550
H		et div	TOT	'AT.	$\dashv$		1	72 109 896	┤`		8 089 6		OW		5.6	73 966	OX			525 619
H	TO	FAL G	EÉNÉRAL (I + I					24 904 311	ØP.		8 443 (		Ø0			75 102	ØR			672 297
H	CADRE B		,		,				1	IT 1	A PROVISION I	POI	<i>-</i> C	MODTISSE	ME	NTS DÉ	~	· ATOI	DES	
	CADIL B		VENTILAT				VII - I -	IIO AI I LO	IAI	II	A I NOVISION I				IVIL	NIO DE	in Oc	JA 101	INLO	
Ir	nmobilisation	ıs	Colonne 1	]	Colonn			Colonne 3			Colonne 4			PRISES Jonne 5		Colonn	9.6	N	louvemen amortisse	
;	amortissables	Dif	férentiel de durée et autres	N	Aode dég		Am	ortissement fi exceptionnel		Dif	férentiel de durée et autres	N		e dégressif	Am	ortisseme	ent fis	cal à	la fin de l	'exercice
Fra	ais établissements TOTAL	1 M9		N1			N2			N3		N4			N5	1		No		
	itres immob. incorrelles TOTAL			N8			P6			P7		P8		743	P9			Q		-743
1	Γerrains	Q2	857	Q3			Q4			Q5	8 560	Q6			Q7			Q		-7 702
suc	Sur sol propre	Q9	2 904	R1			R2			R3	2 953	R4			R5			Re		-49
Construction	Sur sol d'autrui	R7		R8			R9			S1	13 581	S2			S3			S4		-13 581
Cons	Ins. gales, agen et am. des cons	c S5	1 536	<b>S6</b>		1 368	S7			<b>S8</b>	5 691	S9		2	T1			T2		-2 788
	nst. techniques		14 433	T4	7	74 487	T5			T6	155 289	T7		847 274	T8			TS	-:	213 642
orelles	Inst. gales, ager am. divers	u1	2 147	U2		39	U3			U4		U5			U6			U		2 186
ions corp	Matériel de transport	U8		U9			V1			V2		V3			V4			V5		
mobilisat	Mat. bureau et inform. mobilie	v6		V7			V8			V9	1 392	W1			W2			W.	3	-1 392
Autres immobilisations corporelles	Emballages récup. et diver	w4		W5			W6			W7		W8			W9			X1		
7	TOTAL III		21 879	X3	7	75 894	X4			X5	187 466	X6		847 276	X7			X8	-:	236 969
Fr	ais d'acquisition or res de participation TOTAL IV	le on <b>NL</b>								NM								N(	)	
١.	Total général (I+II+III+IV)	NP	21 879	NQ	7	75 894	NR			NS	187 466	NT		848 019	NU			N	-:	237 712
To	tal général non vent (NP+NQ+NR)	ilé NW	-	797	773			non ventilé '+NU)	N	Y	1 (	035	485	Total g	énéra (NW	l non ventilé -NY)	5	NZ	-2	237 712
-	CADRE C		1		ı	(1)		/						1	,,	. ,				
,	AFFECTAN	Γ LES	TS DE L'EXER CHARGES RÉ EURS EXERCIO	PAI	RTIES	Moi		net au début 'exercice	t		Augmentations			Dotations de aux amortis					nt net à l l'exercic	
	Frais d'émiss	sion d'	emprunt à étaler										Z9				Z8			
T	Primes de rei	nbour	sement des obliga	ation	s								SP				SR			



Dé	ésignation de l'en	ntreprise <u>GSM</u>								Néant *
	Nature des j	provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant de l'exercice
	Provisions pour	reconstitution des ers et pétroliers *	3T		TA		ТВ		TC	
ıtées	Provisions pour (art. 237 bis A–	investissement	3U		TD		TE		TF	
Provisions réglementées	Provisions pour	hausse des prix (1) *	3V		TG		ТН		TI	
s régl	Amortissements	dérogatoires	3X	7 421 300	TM	797 773	TN	1 035 485	TO	7 183 588
ision	Dont majoration de 30 %	ns exceptionnelles	D3		D4		D5		D6	
Prov		prêts d'installation es H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
		ns réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
		TOTAL I	3Z	7 421 300	TS	797 773	TT	1 035 485	TU	7 183 588
	Provisions pour	litiges	4A	1 259 859	4B	743 000	4C	117 084	4D	1 885 775
	Provisions pour g	garanties données	4E		4F		4G		4H	
es	Provisions pour	pertes sur marchés à	4J		4K		4L		4M	
harg	Provisions pour	amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour	pertes de change	4T		4U		4V		4W	
risqu	Provisions pour ptions similaires	pensions et obliga-	4X	5 069 443	4Y	832 792	4Z	444 623	5A	5 457 612
pour	Provisions pour	impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
sions	Provisions pour inmobilisations	renouvellement des	5F		5H		5J		5K	
Provi	Provisions pour et grandes révisions	gros entretien	EO		EP		EQ		ER	
		charges sociales et és à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provision charges (1)		5V	15 999 775	5W	6 846 424	5X	2 372 678	5Y	20 473 521
	charges (1)	TOTAL II	5Z	22 329 076	TV	8 422 216	TW	2 934 385	TX	27 816 907
		- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
_		– corporelles	6E	2 441 357	6F	11 751	6G	9 492	6Н	2 443 616
iation	sur	- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
śpréc	immobilisations	<ul> <li>titres de participation</li> </ul>	9U	5 307 509	9V	4 856 700	9W	21 000	9X	10 143 209
our de		<ul> <li>autres immobilisa— tions financières (1)*</li> </ul>	Ø6	16 111	Ø7	0	Ø8		Ø9	16 111
Provisions pour dépréciation	Sur stocks et en	cours	6N	3 856 866	6P	2 889 082	6R	1 344 697	6S	5 401 252
ovisi	Sur comptes clie	ents	6T	653 741	6U	120 010	6V	306 477	6W	467 274
Pı	Autres provision dépréciation (1)	ns pour	6X	5 982 568	6Y	369 150	6Z	4 223 000	7A	2 128 718
		TOTAL III	7B	18 258 152	TY	8 246 694	TZ	5 904 666	UA	20 600 180
	TOTAL G	SÉNÉRAL (I + II + III)	7C	48 008 529	UB	17 466 683	UC	9 874 536	UD	55 600 676
		·		d'exploitation	UE	7 602 563	UF	4 547 221		
		Dont dotations et reprises	_	financières	UG	5 180 700	UH	4 244 000		
		et reprises	_	exceptionnelles	UJ	797 773	UK	1 066 485		
Titı	es mis en équival	ence : montant de la dép	réciat	ion à la clôture de l'exercic	e calc	culé selon les règles prévues	à l'a		10	

<sup>(1)</sup> à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA: Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

# ETAT ANNEXE à : 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation

GSM

Autres provisions pour risques et charges

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
PROVISION POUR REAMENAGEMENT	15 454 088	3 209 387	2 296 991	16 366 484
PROVISION AUTRES RISQUES ET CHARGES	514 687	143 000	44 687	613 000
PROVISION COÛTS SOCIAUX	31 000		31 000	(

# ETAT ANNEXE à : 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation

GSM

## Autres immobilisations financières

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
PROVISION AUTRES TITRES	15 001			15 001
PROVISION DEPÔTS ET CAUTIONNEMENTS	1 110			1 110

# ETAT ANNEXE à : 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation

GSM

Autres provisions pour dépréciation  Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
PROVISION DEPRECIATION DES COMPTES COURANTS	4 657 000	324 000	4 223 000	758 000
PROVISION DEPRECIATION AUTRES	1 325 568	45 150		1 370 718
	1			



# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \*

		des impôts)	Désignation de l'entrepris	se : <u>GSM</u>									Néant	*
CA	DRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Mo	ntant brut			A 1 an au plus		A p	olus d'un an	
IISÉ ISÉ	Créances	s rattachée	es à des participations		u	п.]	1	UM	1	2	UN	I	3	
J'AC' OBIL	Prêts (1)	(2)				IP	9 438	J B UR		0	US	1		9 438
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Autres in	nmobilisa	ations financières			T	165 529	שו פו	7	0	UW	7	16	55 529
	Clients d	louteux ou	ı litigieux		$=$ $\frac{1}{v}$	<sub>'A</sub>	558 767	,		558 767				
	Autres ci	réances cl	ients		=	X	38 623 80	5		38 623 805				
T	Créance repré prêtés ou rei	ésentative de t	itres (Provision pour dépréciation e* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO			<sub>11</sub>								
ILAN			otes rattachés		U	Υ	3 90	ı		3 901				
IRCL	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				JZ	16 93	5		16 935					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Etat et au		pôts sur les bénéfices		v	м								
JAC	collectiv	Ta	e sur la valeur ajoutée		v	В	6 647 115	5		6 647 115				
DEI	publiqu	ies Au	A			'n	(	)		0				
		Di				'P	(	)		0				
	Groupe 6	et associés	s (2)		v	vc	19 580 307	7		19 580 307				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				v	R	902 362	2		902 362				
C	harges co	nstatées c	l'avance			/S	63 582 262	2		14 475 462			49 10	6 799
				TOTAU	x v	т	130 090 42	νι	J	80 808 656	vv	7	49 28	31 765
S	(1) Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice			cice	v	7D								
RENVOIS	(1)	des	- Remboursements obtenus en cou	ırs d'exerc	ice	Œ								
RE	(2) Prêt	s et avanc	es consentis aux associés (personne	es physiqu			Г							
<u> </u>	DRE B		ÉTAT DES DETTES		Monta	ant brut 1	A 1 an au	plus		A plus d'1 an et 5 ans au	ı plu	ıs A p	lus de 5 ans	3
Em	orunts obl	igataires o	convertibles (1)	7Y										
	res empru		T	7Z										
	nprunts et auprès c établissen	des	à 1 an maximum à l'origine	VG		94 571	571		94 571					
	de crédit		à plus d'1 an à l'origine	VH		1 750 000		500 000		1 250	1 250 000			
<u> </u>			ncières divers (1) (2)	8A										
			s rattachés	8B		40 483 394	4	40 483 394						
	sonnel et c	•		8C		6 640 018		6 640 018						
<u> </u>			es organismes sociaux	8D		3 995 851		3 99	95 851					
É	tat et		sur les bénéfices	8E										
	utres		r la valeur ajoutée	VW		215 194		21	5 194					
	ectivités		ons cautionnées	VX										
<u> </u>	bliques		mpôts, taxes et assimilés	VQ		1 937 832			87 832					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J		2 562 058			32 058						
Groupe et associés (2)  Autres dettes (dont dettes relatives à des			VI	36 971 09				1 096			_			
Dett	tres dettes (dont dettes relatives à des érations de pension de titres)  8K  ette représentative de titres empruntés					24 890 034	1	9 06	66 699	5 823	335	5		
ou r	remis en garantie *					407.004		4.0	7 004			+		
Proc	roduits constatés d'avance 8L			$\vdash$			137 391			137 391				
SI	т.	anment-	TOTAUX	VY	1	119 677 438	(2) Montant de	s div	04 104 ers empi	7 073	338 VL	) 		
RENVOIS	(1)	•	puscrits en cours d'exercice	VJ VV		E00.000	tés auprès o	les as	ssociés p	ersonnes physiques		<u> </u>		
Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK		500 000	* Des explication	ns co	oncernan	t cette rubrique sont doni	nées	dans la notic	e n° 2032		

9	DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL	DGFiP N° 20
		Néant *

Désignation de l'entreprise : GSM Néant *										Exercice N, clos le : 31/12/2019				
I. RÉINTÉGRATIONS  BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE									WA	15 544 381				
	Rémunératio	n du travail	de l'exploitant ou	des asso	ociés (er	ntrepris	ses à	ıl'IR)					WB	0
	Avantages pe	vantages personnels non déductibles* (sauf mortissements à porter ligne ci-dessous)  WD  Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.)   WE 339 103				XE	379 925							
en iscal	Autres charg (art. 39–4 du	es et déper	ises somptuaires	WF			Tax	xe sur les véhicules des s			WG	40 822		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Fraction des lo	yers à réinté	grer dans le cadre	RA			(entreprises à l'IS)  Part des loyers dispensée de réintégra					40 022		
n adn résu	Provisions e	charges à	et de levée d'option payer non					art. 239 sexies D) arges à payer liées à des é	tats et terri	toires		J	VVV	
s noi n du			2058–B, cadre III)	WI	non coopératifs non déductibles (cf. 2067–BIS)					XW	5 576 391			
narge		des et pénalités    WJ   9 485   Charges financières (art. 39–1–3° et 212 bis) *   XZ   0					***							
CI			à l'article 155 du Co										XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)  Bénéfices réalisés par une société  Résultats bénéficiaires visés									I7	9 459 274				
	de personnes ou	un GIE	WL				à 1'	sultats bénéficiaires visés 'article 209 B du CGI	L7				K7	
ition t frées	ne	-values ites à	{			ou de 19	9 %	(12,8 % pour les entrepr	rises soum	nises à	l'imp	ot sur le revenu	) I8	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées		terme	( – imposées au	taux de	0 %			.1					ZN	2 936 237
gimes of partice			posable des plus-va ours d'exercices anté			ıu		Plus–values net	tes à cour	t term	e		WN	
Réş			dus d'exercices ante	Aicuis				Plus–values sou	ımises au	régim	e des f	usions	wo	
	Écarts de va	eurs liquid	atives sur OPCVM*		prises à	l'IS)				_			XR	
Réintégrati	ons diverses à		Intérêts excédentaires (art. 39–1–3 et 212 d	u C.G.I.)	SU	J		Zones d'entrep (activité exonér	rises* rée)	V			wQ	231 683
détailler su	r feuillet séparé	OONT *	Déficits étrangers ant déduit par les PME (a			ζ.		Quote-part de 1 plus-values à ta		8		231 183		
Réintégr	ation des char	ges affecté	es aux activités élig			de la t	axati	**	an zero				Y1	
Résultat	fiscal afférent	à l'activité	relevant du régime	option	nel de ta	axation	au t	tonnage					Y3	
												TOTAL I	WR	34 127 891
II. D	ÉDUCTIO	NS						PERTE	COMPTA	ABLE	DE L	'EXERCICE	ws	
Quote-p	art dans les p	ertes subies	par une société de	personn	ies ou ui	n G.I.E	. *						WT	295 077
Provisions	s et charges à pa	yer non dédu	ctibles, antérieurement	taxées, e	t réintégr	rées dans	s les 1	résultats comptables de l'exe	ercice (cf. ta	ıbleau 2	2058–B	, cadre III)	WU	4 252 128
		<b>1</b> _ imp	osées au taux de 15	% (12 !	8 % nou	ır les ei	ntren	prises soumises à l'impô	t sur le rev	venii)			wv	
			osées au taux de 0 %		o 70 pou			<u>prioco do uningeo u 1 mipo</u>	t sur re re	, cray			WH	0
SIS	Plus-values nettes	) —	osées au taux de 19										WP	
rticulie	à long terme		utées sur les moins-		nettes à	long to	erme	e antérieures					ww	
ion pai différ			utées sur les déficits										XB	
mposit	Autres plus	values im	posées au taux de 19	9 %									<b>I</b> 6	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées		1						nposition est différée*					WZ	
Régin	Régime des Produit net	sociétés m des actions	ères et des filiales * et parts d'intérêts :	Qu déc	ote–par duire de	t des fr s produ	rais e uits n	et charges restant imposa nets de participation	able à 2A			95 188 <b>)</b>	XA	1 808 569
	Produits de	participation	ons inéligibles au ré	gime de	es sociét	tés mèr	res de	léductibles à hauteur de	99 % (art.	223 B	du C	GI)	ZX	
	Déduction :	autorisée au	titre des investisse	ments r	éalisés o	dans les	s col	llectivités d'Outre-mer*	•				ZY	
tion	Majoration			15	· ·								XD	0
Mesures d'incitation attement sur e bénéfice	Reprise d'en difficultés (4		К9	44 s	reprises n		L	(44 sexies			L5		XF	
Mesures d'in Abattement sur le bénéfice	Pôle de cor CICE (44 Zone franche (44 octies, c	npétitivité ho undecies)	rs L6	Soci imm (art.	iétés invest nobilier cot 208C)	issement ée	K		restructura ise ( 44 <i>terda</i>		PA			
Mesu atten	Zone franch (44 octies, o	e urbaine –TE cties A)	øv		sin d'emploi a namiser (44 a		11		anche d'acti quaterdecie		xc			
Ad I	Bassin urbai	n à dynamiser ecies)	PP		de revitalisa e (art. 44 <i>qui</i>		P	Zone de dé (art. 44 sep	veloppement pri tdecies)	oritaire	PB			
Éc	arts de valeur	s liquidativ	es sur OPCVM* (er	ntreprise	es à l'IS	5)							XS	
			exceptionnelle (art. 39		X9			Dont déduction excep simulateur de conduit			YH		XG	357 652
Déductions à détailler	diverses (Do	nt déduction estissement (	exceptionnelle pour art 39 decies A)		YA			Dont déduction excer investissement (art 39	decies C)	our	YC	)		
sur feuillet	sur feuillet séparé   investissement (art 39 decies B)   YB   investissement (art 39 decies D)   YD													
Créance dégagée par le report en arrière de déficit  Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage  Y							Y2							
							XH	6 713 426						
/ bénéfice (I mains II) VI 07 444 405								2713 720						
Resultat fiscal availt imputation des deficits reportables.							XJ	0						
			rrière (entreprises à							ZL				
			sultats de l'exercice (d					avent (light VO)		VNI		07 /// :=:	XL VO	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO) XN 27 414 465 X										λN		27 414 465	XO	

# ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Désignation

GSM 31/12/2019

N° 2058-A

I - REINTEGRATIONS DIVERSES	Exercice N		
Libellé	Montant		
Quote-part des plus-values à taux zéro (Ligne M8 du 2058A)	231 183		
Dons faits aux organismes d'intérêt général - Mécénat	500		

# ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

N° 2058-A

 Désignation
 1/1

 GSM
 31/12/2019

II - DEDUCTIONS DIVERSES	Exercice N
Libellé	Montant
Amortissement supplémentaire de 40%	298 417
Dossier Langlois (amo mali fusion)	59 235

Néant = \*

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : GSMN° SIRET : 57216565201153

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : DGE

0008 RUE COURTOIS 93505 PANTIN CEDEX

Exercice du:01/01/2019 au:31/12/2019

I - RÉINTÉGRATIONS	3		Bénéfice compta (report de la lign	able d ie WA	e l'exercice du 2058 A)	E 1	15 544 381
Réintégrations (report d	des lignes WD à Y3 du 2058 A)	)				E 2	18 583 510
Réintégrations des cha	rges financières selon l'article 2	212 <i>bi</i> s du CGI				E 9	0
Réintégration de 4% du mentionnée en ligne 2	Z7						
					TOTAL I	E 3	34 127 891
II - DÉDUCTIONS			Perte comptable c (report de la ligne			E 4	
Déductions (report de	es lignes WT, WU,WZ et XA à `	Y2 du tableau 2058 A)				E 5	6 713 426
ſ	• imposées au taux de 19 %	ΕY					
Plus-values nettes	• imposées au taux de 15 %	E 6					
à long terme	• imposées au taux de 0 %					ΕZ	0
l	• imputées sur les moins-val	E 7					
	imputées sur les déficits ar	E 8					
	autres plus-values imposée (art. 210 E, 210 F <sup>(1)</sup> , 238 kg)	es au taux de 19 % bis JA, 208 C et 219-IV	du CGI)			19	
III - RÉSULTAT FISC	AL				TOTAL II	F 1	6 713 426
Résultat fiscal avant im	nutation des déficits	Bénéfice (I-II)		F 2	27 414 40	65	
reportables	paramon des denoite	Déficit (II-I)		F3			0
Déficit de l'exercice reporté en arrière *							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre l du tableau n° 2058 B bis) *							
Décules fix est	Bénéfice			F 8 27 414			
Résultat fiscal		Déficit		F 9			0

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

<sup>1)</sup> Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.



## DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Е	Désignation de l'entreprise GSM				Néant *		
I.	. SUIVI DES DÉFICITS						
Г	Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4			
D	Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058–A)			K5			
Г	Déficits reportables (différence K4–K5)			K6	K6		
D	Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	0		
Т	Otal des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK			
II.	INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES C	RESPONDANTES					
N se	Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées ous le régime de l'article 39–1. 1° bis Al. 1° du CGI, dotations de l'exercice	ZT					
III.	PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE D	.'IMPÔT					
	(à détailler sur feuillet séparé)  Dotations de l'exercice  Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles						
Iı p	ndemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles our les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW			
Provisions pour risques et charges *							
Pro	Provisions pour risques divers 8X 143 000						
Pro	rovision pour charges de retraite 8Z				282 776		
		9B		9C			
P	rovisions pour dépréciation *						
Pro	ovision Stocks - Rotation lente	9D	2 760 072	9E	2 196 826		
		9F		9G			
		9Н		9J			
C	Charges à payer						
Par	rticipation des salariés	9K	1 566 394	9L	1 395 424		
Cor	ntribution sociale de solidarité (Organic)	9M	404 623	9N	377 102		
		9P		9R			
		9S		9Т			
	TOTAUX ( $YN = ZV \text{ à } 9S$ ) et ( $YO = ZW \text{ à } 9T$ )	YN	5 566 906	YO	4 252 128		
	à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU		

# CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

		` *	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
ĕ	L1		

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

<sup>(1)</sup> Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

# $I^{er}$ EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS **ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS** ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : GSM

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : DGE

0008 RUE COURTOIS 93505 PANTIN CEDEX

Exercice du:01/01/2019 au: 31/12/2019

Néant \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	-2 936 237
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 l a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *								
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5							
Déficits imputés	Ј9							
Déficits reportables	M6							
Déficits nés au titre de l'exercice	Н8	0						
Total des déficits restant à reporter	Н9	0						

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent.

		Mo	oins-values		Imputations		
Origine		À 19 % ou à 15 % À 16,5 %		À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 et 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1)	sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice 6	Solde des moins-values à reporter col: 2 + 3 + 4 - 5 - 6
Moins-values	nettes	2 3		(2) 0	5		/
	Ν	0		(3) 0		0	0
				(2)			
	N - 1			(3)			
Moins-values	N - 2			(2)			
nettes à	IN - Z			(3)			
long terme subies au	N - 3			(2)			
cours des 10 exercices	14 - 3			(3)			
antérieurs	N - 4			(2)			
(montant restant à	1, 4			(3)			
déduire à la	N - 5			(2)			
clôture du dernier				(3)			
exercice)	N - 6			(2)			
				(3)			
	N - 7			(2)			
				(3)			
	N - 8			(2)			
	-			(3)			
	N - 9			(2)			
				(3)			
	N - 10			(2)			
				(3)			

<sup>(1)</sup> L'article 219 l-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites. (2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a sexies-0 du CGI.

(5) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.



## TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

**DGFiP** N° 2058-C 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A

Г		ode général des impôts)										377		*	
	Desig	gnation de l'entreprise GSM										—— Néant		]	
		Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	øc	31 588 7		- 1	Affectations aux réserves	{	_	ZB					
	(ES	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	20 945 9	6 CTATIONS		Dividendes	– Autr	es réserves	ZD					
	ORIGINES	declaration est etablic			<u>}</u>		Autres répartitions		ZF						
OR	OR	Prélèvements sur les réserves	ØE		AFFF	7	Report à nou			ZG		52 5	34 6	 374	
		TOTAL I	ØF	52 534 6	674		(N.B. Le total I doit néc	essairement être	égal au total II) OTAL II	ZH		52 5	34 6	374	
	REI	NSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice	N :		
Г	ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez en crédit	le prix de revient de –bail	s biens pri	is	J7		)	YQ					
	GEM	Engagements de crédit-bail immobilier								YR					
	ENGA	— Effets portés à l'escompte et non échus													
	SB	— Sous-traitance										30 8	08 (	)14	
	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 10 562 764								XQ		24 4	24 402 388		
ES	ET CI	Personnel extérieur à l'entreprise										3 2	81 3	327	
OST	IATS	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										2 9	93 8	303	
ES F	S ACE EX	Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages													
DÉTAILS DES POSTES	TRE	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES 422 241 )									97 48		81 4	31 429	
ÉTA	A	Total du poste corres	spondant à	la ligne FW du t	ableau n°	° 20	052			ZJ	158 966 9			961	
	ET	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW		1 8	70 9	986	
	IMPÔTS ET TAXES	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)								9 <b>Z</b>		4 5	45 (	)27	
	IMI	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052									6 416 01		)13		
	Ä.	— Montant de la T.V.A. collectée								YY		55 0	53 7	708	
	T.V.A.	<ul> <li>Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cou services ne constituant pas des immobilisations</li> </ul>	ırs de l'ex	ercice au titre des	s biens et	t				YZ		36 4	39 2	201	
		— Montant brut des salaires *								ØB		21 1	55 7	772	
	r <b>o</b>	Montant de la plus-value constatée en franchise d'imp	ôt lors de	la première optio	on pour le	e ré	gime simplifi	é d'impo	sition *	øs					
	VERS	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison	des somr	nes mises à la dis	position (	de l	a société *			ZK		0,	80	%	
	DIV	— Numéro du centre de gestion agréé *	XP			-	- Filiales et pa prévu par art. 38 I			059-G		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1	
		Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impô	t prévue a	u 4 de l'article 23	88 <i>bis</i> du	CG	I pour l'entre	eprise doi	natrice	RG					
		Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortisse	ment excep	tionnel chez l'entre	prise inves	stiss	eur dans le cad	re de l'arti	cle 217 <i>octie</i>	s RH					
		Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA 27	414 465	Plus-values à 15%	JK			0	Plus-values à	0%	JL -2 936		36 2	237	
	H H H			Plus-values à 19%	JM			0	Imputation	ns	JC 300				
1 5	KEGIME DE GROUPE *	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15%	JN				Plus-values à	0%	JO				
'	× ~			Plus-values à 19%	JP				Imputation	ns	JF	F			
		Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère,	IH 2	N° SIRET de la	société m	nère	du groupe	II Q15	3043991	200	0.6				

<sup>(1)</sup> Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice  $n^\circ$  2032 (et dans la notice  $n^\circ$  2058–NOT pour le régime de groupe).

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

# FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : GSM N° SIRET: 57216565201153

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : DGE

Exercice du:01/01/2019 au:31/12/2019

Néant = \*

				Nearit
Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		<b>19</b> % <sup>(1)</sup>	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1	0	0	-2 936 237
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5	0	0	-2 936 237
Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	'	'		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI)  ( ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6		27 41	4 465
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7			
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8			
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9			
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10			
Réévaluations libres	11			
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12			
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13		27 41	4 465

<sup>(1)</sup> pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007. 
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A

		obligatoire (article 53 A e général des impôts)  ation de l'entreprise : GSM									Néant	*
	_	DÉTERMINATION DE LA VAL									Neant	
		t date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeu	r nette réévaluée*	Amortissements pr en franchise d'in	atiqués	Aut amortiss	res ements*	V	aleur résiduel	lle
	1	① 2952002	0		3	4	.pot	(	)		6	
	1	Carrières	766 675									675
	2	Agencements, aménagements t	12 725								12	725
	3	Agencements, aménagements t	165 062						161 674		3	388
*	4	Constructions	57 195						54 286		2	909
tions	5	Bâtiments, agencements et a	57 312					57 3				C
bilise	6	Installations techniques	2 693						2 693			C
I. Immobilisations*	7		3 438 343					;	3 341 983		96	360
Ι.Ι	8	Matériel et outillage	1 796 145						1 461 566		334	579
	9	Installations générales	4 000						4 000			0
	10	Matériel bureau	10 746						10 746			C
	11	Mobilier	2 440						2 440			0
	12	Matériel transport	21 926						21 926			0
		B - PLUS-VALUES, MC	DINS-VALUES		(	Qualification fisc			ns-values ré	alisées		
		Prix de vente	Montant global de la plus- ou de la moins-value		Court terme		Lo	ng terme			Plus-valutaxables	s à
		①	8		9	19 %	15	% ou 12,8 %	0 %		(1)	,
	1	849 699	8	3 024	83 024							
	2	110 504	9	7 779	97 779							-
	3	11 921		8 533	8 533							
	4	3 167		258	258							
us*	5	26 279	2	6 279	26 279							
isatic	6			0								
I. Immobilisations*	7	6 737	-8	9 623	-89 623							
I. Im	8	468 500	13	3 921	133 921							
	9			0								
	10			0								
	11	41		41	41							
	12			0								
	13	Fraction résiduelle de la provision spé éléments cédés	ciale de réévaluation afférer	nte aux	+							
	14	Amortissements irrégulièrement différés s	e rapportant aux éléments cédé	s	+							
	15	Amortissements afférents aux éléments c bles par une disposition légale	édés mais exclus des charges o	déducti-	+							
	16	Amortissements non pratiqués en comptat fiscale pour investissement, définie par les ment utilisée	pilité et correspondant à la dés lois de 1966, 1968 et 1975, ef	duction fective-	+	_						
II - Autres éléments	17	Provisions pour dépréciation des titres re values à long terme devenues sans objet							21	000		
utres 6	18	Dotations de l'exercice aux comptes de p relevant du régime des plus ou moins-va	rovisions pour dépréciation de lues à long terme	es titres					4 883	765		
II - A	19	Divers (détail à donner sur une not										
	CA	ADRE A : plus ou moins-value nette des lignes 1 à 19 de la co		brique	282 613				-2 936	237		
	CA	ADRE B : plus ou moins-value nette des lignes 1 à 19de la col		brique	( <b>A</b> )			(B)			(C)	
	CA	ADRE C : autres plus-values taxa	bles à 19 % (11)				(vent	ilation par taux)				

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

		Immobilisa	ations		С	Qualification fi	scale des PV o	u MV réalisée	·s
Moture	_	\\delta real action .	do lo DV ou M	\/			Long terme		Plus-values taxables à 19 %
Nature	Détermination de la PV ou MV			v -	Court terme	19 %	15 ou 12,8 %	0 %	19 %
G	Date acquis.	Valeur origine 586 796	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	22 401				
Construction sur sol d'	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV	22 401				
	555 341	31 455	53 856	22 401					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
Logiciel		1 136							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	1 136	0		0					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
Titres de participation	20/03/2020	1 090 010						1 926 528	
	Autr. amort.	Valeur résidu. 1 090 010	Prix de vente 3 016 538	Mtt glob PMV 1 926 528					
	Date acquis.	Valeur origine		Am. Fran.imp.					
	Date acquis.	valeur origine	vai net. reeva.	AIII. FIAII.IIIIp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		N/ 1 / 1 / 1	D: 1	NAV. I I DNAV.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	_								
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV			1		
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Date acquis.	vaicai origine	varriet. reeva.	74III. I Idil.IIIIp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Date dequier	valour origino	Tai nou rootai	7 T					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
			5						
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
		5							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Λιι <del>έ</del> π ο σ= = =-4	\/olou== = = = : = ! = !	Driv do	Mtt clab DMAY					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

(13)

# AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

California   Cal	Désignation de l'entreprise	: GSM					Néant *
Plus-values réalisées au cours de au cours de au cours de exercices antérieurs Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs  Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs  Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs  Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs  Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs  Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs  Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs  Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs  Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs  Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs  Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs  Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs  Plus-values réalisées au titre de :  N-7  N-8  N-9  TOTAL 1  B PLUS-VALUES RÉINFÉRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS  Cette rubrique ne comprend pals les plus-values au férientes aux biens non amortissables ou taxcés lors des opérations de fusion ou d'apport.  Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)  Montant net des plus-values de sission d'apport aure société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)	(à l	A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Imposition répartie   réalisées	Origine						
au cours de l'exercice   Sur 10 ans   Sur une durée différente (art 39   Quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)    TOTAL 1   Montant net des plus-values réalisées à l'origine   Montant anté-rieurement reintégre   Montant rapporté au résultat de l'exercice   Montant restant à réintégrer    Sur 3 ans au titre de   N-2   N-1   N-2    Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs   Sur 10 ans ou sur une durée   N-4    différente (art. 39 quaterdecies   N-5   1 ter et 1 quater du CGI)   N-6   (à préciser) au titre de : N-7   N-8   N-9   TOTAL 2    B PLUS-VALUES RÉINTÉGRES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS   Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.  Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)   Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercé à littre individuel (toutes sociétés)   Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercé à littre individuel (toutes sociétés)   Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercé à littre individuel (toutes sociétés)   Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercé à littre individuel (toutes sociétés)   Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercé à littre individuel (toutes sociétés)   Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercé à littre individuel (toutes sociétés)   Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercé à littre individuel (toutes sociétés)   Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercé à littre individuel (toutes sociétés)   Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercé à littre individuel (toutes sociétés)   Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercé à littre individuel (toutes sociétés)   Plus-values		Imposition répartie			réintégré	de l'exercice	réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs  Plus-values des exercices antérieurs  B Plus-values des exercices antérieurs  B Plus-values des exercices antérieurs  B Plus-values réalisées Dans Less Résultats Des Sociétés Bénériciaires de fusion ou d'apport.  B Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales sourides en l'apport sur les sociétés seulement)  Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales sourides en d'apport au me société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)  Montant anté- rieurement réintégré Montant rapporté au résultat de l'exercice d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)  Montant na thé- rieurement réintégré Montant rapporté au résultat de l'exercice d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)  Montant responté au me société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)  Montant responté au des respects un des respects une plus-values réalisées à Montant rapporté de d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)	Plus-values réalisées	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs  Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs  B Plus-values rélacisées plus-values rélacisées al rorigine  N-1  N-2  N-1  N-2  N-1  N-2  N-1  N-2  N-1  N-2  N-3  Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies N-5  1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :  N-7  N-8  N-9  TOTAL 2  B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées fors des opérations de fusion ou d'apport à une société d'une activité plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)  Origine des plus-values et date des fricione ou des enemerts  Montant reptorés  Montant rapporté au Montant reptoré aux Montant restant résultat de l'exercice Montant apporté au résultat de l'exercice de d'une activité processionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)  Montant rapporte des plus-values de fusion ou d'apport à une société d'une activité processionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)  Montant rapporte des plus-values d'apport à une société d'une activité processionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)	au cours de						
Imposition répartie	l'exercice		)				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs  Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs  Plus-values réalisées  Total 2  B Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)  Plus-values réalisées à l'origine  N-1  N-2  N-1  N-2  N-3  N-4  différente (art. 39 quaterdecies N-5  1 ter et 1 quater du CGI) N-6  (à préciser) au titre de:  N-7  N-8  N-9  TOTAL 2  B Plus-values réalisées bans LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS  Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.  Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)  Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercé à titre individuel (toutes sociétés)  Montant net des plus-values réalisées à riauponneur editriégné professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		TOTA	L 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs  Sur 10 ans ou sur une durée  n-4 différente (art. 39 quaterdecies N-5 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :  N-7 N-8 N-9 TOTAL 2  B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.  Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)  Plus-values de fusion ou d'apport au ne société d'une activité professionnelle exercé à thire individuel (toutes sociétés)  Origine des plus-values et date  Aus fusions ou des apports  Montant net des plus-values réalisées à riangement réintégré		Imposition répartie					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs  Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) N-6 (à préciser) au titre de : N-7 N-8 N-9 TOTAL 2  B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.  Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumisse à l'impôt sur les sociétés seulement)  Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumisse à l'impôt sur les sociétés seulement)  Montant net des plus-values réalisées à Montant anté- des fusions ou des senorts  Montant restant à des fusions ou des senorts  Montant restant			N-1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs  Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) N-6 (à préciser) au titre de : N-7 N-8 N-9 TOTAL 2  B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.  Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)  Plus-values de splus-values et date  Montant net des plus-values réalisées à Montant anté- glus values réalisées à montant anté- glus values réalisées à plus-values réalisées à réculter de l'apporté au médit de l'apporté au montant restant  A réfutérement des plus-values réalisées à réquirement réfutéers.		sur 3 ans au titre de	N-2				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs  N-3  I ter et 1 quater du CGI) N-6  (à préciser) au titre de :  N-7  N-8  N-9  TOTAL 2   B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.  Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)  Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)  Origine des plus-values et date  des fusions ou des apports  Montant net des plus-values réalisées à plus-values réalisées à riausporte féliptégré riausporte féliptégre			N-1				
Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies exercices antérieurs  N-5  1 ter et 1 quater du CGI) N-6  (à préciser) au titre de : N-7  N-8  N-9  TOTAL 2   B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.  Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)  Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)  Origine des plus-values et date des fusions ou des apports  Montant net des plus-values réalisées à riangement réfiritéeré professionnelle exercée au Montant rapporté au Activitéerer			N-2				
au cours des exercices antérieurs    Authorities   Authorities	Plus-values réalisées		N-3				
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS  Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.  Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)  Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)  Origine des plus-values et date  Montant net des plus-values réalisées à rigurement réintéers professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)	au cours des		N-4				
N-6	exercices antérieurs		N-5				
N-7 N-8 N-9 TOTAL 2  B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.  Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)  Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)  Origine des plus-values et date  Abs fusions ou des apports  Montant net des plus-values réalisées à riourement réintéeré résultet de l'aversice à résultet de l'aversice professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		1 ter et 1 quater du CGI)					
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.  Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)  Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)  Origine des plus-values et date  des fusions ou des apports  Montant net des plus-values réalisées à riauroment réintéoré résultet de l'aversige à réintégrer		1	N-7				
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.  Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)  Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)  Origine des plus-values et date  Abs fusions ou des apports  Montant net des plus-values réalisées à riaurament réintéoré résultet de l'aversice à résultet de l'aversice professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			N-8				
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.  Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)  Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)  Origine des plus-values et date  des fusions ou des apports  Montant net des plus-values réalisées à rieuroment réintéoré résultet de l'avercine  à réintégrer			N-9				
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.  Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)  Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)  Origine des plus-values et date des fusions ou des apports des plus-values réalisées à riauroment réintéerre résultet de l'aversice à résultet de l'aversice des plus-values réaliséers des plus-values réaliséers à résultet de l'aversice des plus-values resultet des plus-values résultet des plus-values résultet de l'aversice des plus-values résultet des plus-values resultet des plus-values resultet des plus-values resultet des plus-values result		TOTA	L 2				
Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)  Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)  Origine des plus-values et date plus-values réalisées à plus-values réalisées à riauroment réintéerne résultet de l'aversige à réintéerner.			DAN	S LES RÉSULTATS DES	SOCIÉTÉS BÉNÉFICIA	IRES DES APPORTS	
Origine des pius-values et date plus-values réalisées à montant ante- montant rapporte au montant restant	Plus–values de fu	sion, d'apport partiel ou de scission			Plus	values d'apport à une socie	été d'une activité
				plus-values réalisées à			
TOTAL		TO	ТДІ				

*I<sup>et</sup> EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION* 

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	: GSM				Néant	*
		Rappel de la plus ou moins-value de l	l'exercice relevant du taux de 15 % 🕕 ou 1	2,8 % 2 .	0	
• Entreprises soumises à l'impôt		Gains nets retirés de la cession de titre exclus du régime du long terme (art. 2	es de sociétés à prépondérance immobilières 219 I a <i>sexies</i> –0 bis du CGI) <b>①</b> *.	s non cotées		
Entreprises soumises à l'impôt	sur le revenu	Gains nets retirés de la cession de cert (art. 219 I a sexies-0 du CGI) • *.	tains titres dont le prix de revient est supérie	eur à 22,8 M€		
				1		
I - SUIVI	DES MOII	NS-VALUES DES ENTREP	RISES SOUMISES À L'IMPÔT	SUR LE REVE	ENU	
Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	moin	lde des ns-values 2,8 %	
1		2	3		4	
Moins-values nettes	N					
	N-1					
	N-2					
Moins-values nettes à	N-3					
long terme subies au	N-4					
cours des dix exercices	N-5					
antérieurs (montants restant à	N-6					
déduire à la clôture du	N-7					
dernier exercice)	N-8					

# II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

			Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations	Solde des moins-values
Origine		À 19 %, 16,5 % <sup>(1)</sup> ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies –0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies –0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % <sup>(1)</sup>	sur le résultat de l'exercice	à reporter  col ⑦= ②+③+④-⑤-⑥
1		2	3	4	(5)	6	7
Moins-values nette	s N		0 0	0		0	0
	N-1						
	N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au	N-3						
subies au cours des dix exercices	N-4						
antérieurs (montants	N-5						
restant à déduire à la clôture du	N-6						
dernier exercice)	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

<sup>(1)</sup> Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

N-9 N-10

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice  $n^{\circ}$  2032

## RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

( personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : GS	М								Néant*
I SITUATION DU CO	OMPTE AFFECTÉ A L'ENI	REG	SISTREMENT D	E LA RI	ÉSERVI	E SPÉCIALE PO	OUR	L'EXERCIO	E N
			S	Sous-comp	otes de la	réserve spéciale des	plus-	-values à long	terme
			taxées à 10 %	taxées	à 15 %	taxées à 18 %	tax	xées à <b>19</b> %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précéd	ent (N - 1)	1							
Réserves figurant au bilan des s au cours de l'exercice	ociétés absorbées	2							
	TOTAL (lignes 1 et 2)	3							
- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés		4							
Prélèvements opérés  - ne d'in	donnant pas lieu à complément npôt sur les sociétés	5							
	TOTAL (lignes 4 et 5)	6							
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice	(ligne 3 – ligne 6)	7							
II RÉSERVE SPÉCIA	ALE DES PROVISIONS PO	UR	FLUCTUATIO	N DES C	OURS	' (5 ∘ ,6 ∘ ,7 ∘ aliné	as d	le l'art. 39-1	l-5e du CGI)
montant de la réserve	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de		monta	ınts prélev	és sur la 1	réserve			de la réserve
à l'ouverture de l'exercice	l'année ②		donnant lieu à complément d'ir	mpôt ③	ne à co	e donnant pas lieu omplément d'impôt	4	à la clôtur	e de l'exercice  ⑤
			•						

(15)

 $I^{cr}$  EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

rmulaire obligatoire (article 53 A	16
du Code général des impôts)	

## DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E 2020

Dé	signation de l'entreprise : GSM			Néa	nt	]*
Ex	ercice ouvert le : 01/01/2019 et clos le : 31/12/2019 Durée en nombre de mois		12			
DE	ECLARATION DES EFFECTIFS					
Effec	tifs moyens du personnel	YP			5	582
Dont	apprentis	YF				4
Dont	handicapés	YG				
Effec	rtifs affectés à l'activité artisanale	RL				
C	ALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
ı	Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Vent	tes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		271	902 4	103
Rede	evances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK				
	-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une ité normale et courante	OL				
Refa	cturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	ОТ				
	TOTAL 1	OX		271	902 4	103
II	Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autr	es produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	ОН			147 5	554
Prod	uction immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE				
Subv	ventions d'exploitation reçues	OF			43 5	592
Varia	ation positive des stocks	OD				
Tran	sferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI			211 6	373
Rent	rées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT				
	TOTAL 2	ОМ			402 8	319
Ш	Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Acha	ats	ON		48	471 6	304
Vari	ation négative des stocks	OQ		-8	356 6	394
Serv	ices extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR		134	564 5	573
	ers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre e convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	os		13	839 6	324
	es déductibles de la valeur ajoutée	oz		2	286 3	399
Autr	es charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	ow			401 7	'04
Char	ges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU				
Fract	tion déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition le cadre d'une convention de location—gérance ou de crédit—bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	09				
	ns-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY				
	TOTAL 3	OJ		191	207 2	210
IV	Valeur ajoutée produite					
Calc	ul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG		81	098 0	)12
٧	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
	ur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330–CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329–AC et 1329–DEF). Si la calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF)	SA				
	Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE					_
	ous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330–CVAE–SD), ve essous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330–CVAE–SD.	euillez	z comp	léter !	le cad	re
	NO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE EV					
Chif	fre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX				
Effe	ctifs au sens de la CVAE	EY				
Chif	fre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	<u> </u>			
Pério	ode de référence GY / GZ /	/				
Date	e de cessation	/		1		

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(I) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 38 de l'ann. III au CGI) N° de dépôt

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

# (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société )

	(1)
	(1,
/ 1	

Jéant	

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019 N° SIRET 5 7 2 1 6 5 6 5 2 0 1 1 5 3
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE GSM
ADRESSE (voie) 0000 LES TECHNODES
CODE POSTAL 78930 VILLE GUERVILLE
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 1 245 056
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2  Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4  Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4
I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :
Forme juridique SAS Dénomination CIMENTS FRANCAIS
N° SIREN (si société établie en France) 599800885 % de détention 99,99 Nb de parts ou actions 1 245 055
Adresse: N° Voie LES TECHNODES
Code Postal 78930 Commune GUERVILLE Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays Pays
Adresse: N° Voie Voie
Code Postal Commune Pays
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays

I" EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

Indiquer: M pour Monsieur, MME pour Madame.

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

# (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait

(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)	la société détient directement au moins 10 %	du capital)		Néant *
N° de dépôt			4	
EXERCICE CLOS LE 31/12/2019	N° SIRET	5 7 2 1 6	5 6 5 2 0 1	1 5 3
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE GSM				
ADRESSE (voie) 0000 LES TECHNODES				
CODE POSTAL 78930	VILLE GUERVILLE			
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'E	NTREPRISE P5			31
Forme juridique SAS Dénomination	SEAPM			
$N^{\circ}$ SIREN (si société établie en France)   4827412	95		% de détention	56,40
Adresse: $N^{\circ}$ 49 Voie	AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT			
Code Postal 77215 Commune	AVON		Pays	
Forme juridique SARL Dénomination	FRAIMBOIS			
N° SIREN (si société établie en France)   4174978	49		% de détention	50,00
Adresse: N° Voie	PONT DE FRAIMBOIS			
Code Postal 54300 Commune	MONCEL LES LUNEVILLE		Pays	
Forme juridique SARL Dénomination	ELDA			
N° SIREN (si société établie en France) 7568005	87		% de détention	100,00
N° 26 Voie Adresse :	AVENUE DES ERABLES			
Code Postal 54180 Commune	HEILLECOURT		Pays	
Forme juridique SAS Dénomination	GRANULATS DE LA DRÔME			
N° SIREN (si société établie en France)   4392516	61		% de détention	100,00
N° Voie	ZAC DU MAS DE GRILLE			
Adresse: Code Postal 34430 Commune	SAINT JEAN DE VEDAS		Pays	
Forme juridique SAS Dénomination	LES CALCAIRES GIRONDINS			
$N^{\circ}$ SIREN (si société établie en France) $\lfloor 4349974 \rfloor$	09		% de détention	50,00
Adresse: $N^{\circ}$ 18 Voie	AVENUE RENE CASSAGNE			
Code Postal 33150 Commune	CENON		Pays	
Forme juridique SAS Dénomination	SOCIETE PARISIENNE DE SABLIE	ERES		
N° SIREN (si société établie en France) 3040469	80		% de détention	50,00
Adresse : $N^{\circ}$ 101 Voie	RUE GRANDE			
Code Postal 27106 Commune	VAL DE REUIL		Pays	
Forme juridique SA Dénomination	DRAGAGES ET CARRIERES			
$N^{\circ}$ SIREN (si société établie en France)   3417111	25		% de détention	50,00
N° Voie	ZI SUD			
Code Postal 71380 Commune	EPERVANS		Pays	
Forme juridique SA Dénomination DIJON BETON				
N° SIREN (si société établie en France) [0165508	65		% de détention	15,00
N° Voie  Adresse:	ROUTE DE GRAY			
Code Postal 21850 Commune	SAINT APPOLINAIRE		Pays	

Cegid Group

<sup>(1)</sup> Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(18)

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

2 4	(1)	Néant [
-----	-----	---------

N° de dépôt	
EXERCICE CLOS LE 31/12/2019	N° SIRET 5 7 2 1 6 5 6 5 2 0 1 1 5 3
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE GSM	
ADRESSE (voie) 0000 LES TECHNODES	
CODE POSTAL 78930 VILLE GUERV	TLLE
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5 31
Forme juridique SCI Dénomination DES GRANETS	
N° SIREN (si société établie en France) 352593305	% de détention 33,33
Adresse: $N^{\circ}$ Voie RUE DUMONT D'URVILLE	
Code Postal 80410 Commune CAYEUX SUR MER	Pays [
Forme juridique SCEA Dénomination DE L'AVESNOIS	
N° SIREN (si société établie en France) 327060687	% de détention 40,00
Adresse: $N^{\circ}$ 7 Voie RUE MODESTE GOULET	
Code Postal 51100 Commune REIMS	Pays [
Forme juridique SCI Dénomination LES CALCAIRES SUD CH	ARENTES
N° SIREN (si société établie en France) 423495993	% de détention 34,00
N° Voie CHAMBLANC	
Adresse : Code Postal 16370 Commune CHERVES RICHEMONT	Pays
Forme juridique SCI Dénomination DE BALLOY	
N° SIREN (si société établie en France)   429313984	% de détention 100,00
N° 49 Voie AVENUE FRANKLIN ROOS	EVELT
Adresse : Code Postal 77215 Commune AVON	Pays
Forme juridique SCI Dénomination DU COLOMBIER	
N° SIREN (si société établie en France) 437900616	% de détention 63,00
Adresse: $N^{\circ}$ 2 Voie RUE DU VERSAULT	
Code Postal 94150 Commune RUNGIS	Pays
Forme juridique SAS Dénomination LES GRAVES DE L'ESTU	AIRE
N° SIREN (si société établie en France) 368500773	% de détention 50,00
Adresse: $N^{\circ}$ Voie ROUTE DU PORT PETROL	IER
Code Postal 76600 Commune LE HAVRE	Pays
Forme juridique SAS Dénomination STINKAL	
N° SIREN (si société établie en France) 402036297	% de détention 35,00
N° Voie RUE FERQUES Adresse:	
Code Postal 62250 Commune MARQUISE	Pays
Forme juridique SAS Dénomination FONCIERE DE LA PETIT	E SEINE
N° SIREN (si société établie en France) 435348107	% de détention 42,25
N° Voie ROUTE DE DONNEMARIE	EN MONTOIS
Adresse: Code Postal 77480 Commune SAINT SAUVEUR LES BR	AY Pays

<sup>(1)</sup> Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(18)

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.) N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

3 /	(1)
4	

<b>(1)</b>		*
	Néant	

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019	N° SIRET 5 7 2 1 6 5 6 5 2 0 1 1 5 3
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE GSM	
ADRESSE (voie) 0000 LES TECHNODES	
CODE POSTAL 78930	VILLE GUERVILLE
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'EN	VTREPRISE P5 31
Forme juridique SA Dénomination	SOCIETE DES CALCAIRES LORRAINS
$N^{\circ}$ SIREN (si société établie en France) $\lfloor 4426665 \rfloor$	33 % de détention 49,92
Adresse : $N^{\circ}$ Voie	AVENUE DES ERABLES
Code Postal 54180 Commune	HEILLECOURT Pays
Forme juridique SAS Dénomination	GRANULATS OUEST
$N^{\circ}$ SIREN (si société établie en France) $\lfloor 4148858 \rfloor$	63 % de détention 100,00
Adresse : $N^{\circ}$ 3 Voie	RUE DU CHARRON
Code Postal 44804 Commune	SAINT HERBLAIN Pays
Forme juridique SA Dénomination	EURARCO
N° SIREN (si société établie en France) \[ 78379436	65 % de détention 64,99
N° Voie  Adresse:	SAINT FIRMIN
	LE CROTOY Pays
Forme juridique SAS Dénomination	LES QUATRE TERMES
N° SIREN (si société établie en France) [5026035	90 % de détention 50,00
N° Voie	CHEMIN SAINT JEAN
Adresse: Code Postal 13000 Commune	SALON DE PROVENCE Pays
Forme juridique SAS Dénomination	LES SABLES DE MEZIERES
N° SIREN (si société établie en France) \ \ 4401817	58 % de détention 50,00
Adresse : $N^{\circ}$ Voie	LA BALLASTIERE
Code Postal 37700 Commune	SAINT PIERRE DES CORPS Pays
Forme juridique SNC Dénomination	SODRAMARIS
N° SIREN (si société établie en France) [5245278	84 % de détention 100,00
Adresse : $N^{\circ}$ Voie	HANGAR N°1
Code Postal 17000 Commune	LA ROCHELLE Pays
Forme juridique SCI Dénomination	BACHANT
N° SIREN (si société établie en France) \( \begin{aligned} \) 3225572	32 % de détention 80,00
N° Voie	LES TECHNODES
Code Postal 78930 Commune	GUERVILLE Pays
Forme juridique SCI Dénomination	DE BARBEAU
$N^{\circ}$ SIREN (si société établie en France) $\lfloor 4504225 \rfloor$	% de détention 49,00
N° Voie	SAINT SAUVEUR LES BRAY
Adresse: Code Postal 77480 Commune	BRAY SUR SEINE Pays

<sup>(1)</sup> Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice  $n^\circ$  2032

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

4	
4	

**(1)** Néant \*

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019	9	$N^{\circ}$ SIRET 5 7 2	2 1 6 5 6 5 2 0 1	1 5 3
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE	GSM			
ADRESSE (voie) 0000 LES TEC	HNODES			
CODE POSTAL 78930		VILLE GUERVILLE		
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTE	NUES PAR L'E	VTREPRISE P5		31
Forme juridique SAS	Dénomination	D T M		
N° SIREN (si société établie en Franc	ce) \2045164	20	% de détention	83,33
Adresse : $N^{\circ}$	Voie	HANGAR N°1		
Code Postal 17000	Commune	LA ROCHELLE	Pays	
Forme juridique SAS	Dénomination	LES DRAGAGES DU PONT DE SAINT LEGER		
N° SIREN (si société établie en Franc	ce) [7822080	86	% de détention	60,00
Adresse:	Voie	MONICAN - RD 642		
Code Postal 47160	Commune	DAMAZAN	Pays	
Forme juridique GIE	Dénomination	GM		
N° SIREN (si société établie en Franc	ce) \[ 3842322	37	% de détention	63,00
N° Adresse :	Voie	LES TECHNODES		
Code Postal 78930	Commune	GUERVILLE	Pays	
Forme juridique GIE	Dénomination	MANCHE EST		
N° SIREN (si société établie en Franc	ce) [4200076	92	% de détention	20,00
N°	Voie	Z.I. ZONE BLEUE		
Adresse: Code Postal 76370	Commune	ROUXMESNIL-BOUTEILLES	Pays	
Forme juridique SCI	Dénomination	LES CALCAIRES DE TAPONNAT		
N° SIREN (si société établie en Franc	ce) [4798375	36	% de détention	50,00
Adresse: N°	Voie	CHAMPBLANC		
Code Postal 16370	Commune	CHERVES RICHEMONT	Pays	
Forme juridique GIE	Dénomination	GRANULATS MARINS DE NORMANDIE		
N° SIREN (si société établie en Franc	ce) [4085865	50	% de détention	11,05
Adresse:	Voie	ROUTE DE L'ESTUAIRE		
Code Postal 76600	Commune	LE HAVRE	Pays	
Forme juridique SAS	Dénomination	GRANULATS DE LAHONTAN		
N° SIREN (si société établie en Franc	ce) <u>8287037</u>	10	% de détention	51,00
N°Adresse :	Voie	LES TECHNODES		
Code Postal 78930	Commune	GUERVILLE	Pays	
Forme juridique	Dénomination			
N° SIREN (si société établie en Franc	ce) L		% de détention	
N°	Voie			
Adresse: Code Postal	Commune		Pays	

<sup>(1)</sup> Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IMPÔT SUR LES SOC	IÉTÉS N° 2065-SD		
Exercice ouvert le 01/01/2019 et clos le 31/12/2019	Régime simplifié d'imposition		
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	Régime Réel normal X		
Si PME innovantes, cocher la case			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport	maritime), cocher la case		
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société:	Adresse du siège social :		
GSM	LES TECHNODES		
	CS 20001  78930 GUERVILLE		
SIRET 5 7 2 1 6 5 6 5 2 0 1 1 5 3			
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:		
REGIME FISCAL DES GROUPES			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante 01/01/201'			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la soci	ciété mère:		
SAS HEIDELBERGCEMENT FRANCE			
LES TECHNODES   78931 GUERVILLE CEDEX	SIRET 8 1 5 3 0 4 3 9 9 0 0 0 2 6		
	SIKL1   0 1 3 3 0 1 3 9 9 0 0 0 2 0		
B ACTIVITE			
Activités exercées Exploitation de gravières et de sablière	Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la décl	aration n°2065)		
1 <b>Résultat fiscal</b> Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31% 27 414 465 Bénéfic	ce imposable à 28% Déficit 0		
Bénéfice imposable à 15 % Résultat net	de cession, de concession ou de sous-concession, des oits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%		
2 Plus–values			
DV 21	PV à long terme imposables à 15 %		
	long teme bles à 0% PV exonérées art. 238 quindecies		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées et	n zones d'entreprises ou zones franches		
Entreprises nouvelles art. 44 sexies  Jeunes entreprises innovantes  Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A  Bassins urbains à dynamiser art. 44 septies  Zones franches d'activités Autres dispositifs Autres dispositifs Autres dispositifs Autres dispositifs Autres dispositifs Autres dispositifs Plus-values exonérées immobiliers cotées  Zone de développement prioritaire, art. 44 septies  [Indiquer + ou - selon le cas]  Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A  Autres dispositifs Autres dispositifs Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W			
D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivran	ce d'un certificat de crédit d'impôt		
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat é	tranger, un territoire ou une collectivité		
territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivi	té.		
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.nc	otice de la déclaration n°2065)		
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%			
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DEC	LARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4		
1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258–SD (art. 223–I–1 quin	auies C), cocher la case		
2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pou et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :			
3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258–SD par la société tête de dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête	groupe (art. 223 quinquies C–I–2), cocher la case de groupe :		
G COMPTABILITE INFORMATISEE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?OUI Si oui, indication du logic	ciel utilisé : SAP		
Viseur conventionné Visa : CGA  Nom, adresse, téléphone, Télécopie  – du comptable :			
	Tél ;		
– du conseil :			
– du CGA ou du viseur			
- du CGA ou du viseur  conventionné :  - N° d'agrément :			
− N° d'agrément :			

# I'' EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

# SUIVI DES INTERETS DUS A DES SOCIETES LIEES DIFFERES EN APPLICATION DE L'ARTICLE 212 DU CGI

Dénomination de la société Adresse

Numéro SIRET

GSM	31/12/2019
0000 LES TECHNODES	
78930 GUERVILLE	
57216565201153	

### I - QUOTITÉ D'INTÉRÊTS DIFFÉRÉS AU TITRE DE L'EXERCICE

Intérêts déductibles (Cf. I de l'article 212) versés à des entreprises liées ou rémunérant des emprunts		0
garantis par des sociétés liées au titre de l'exercice	а	0
Moyenne des sommes mises à disposition par des entreprises liées au titre de l'exercice	b	
Montant des capitaux propres au début ou à la fin de l'exercice	С	0
Ratio d'endettement = a x (1,5 x c/b)	d	
Résultat courant avant impôts de l'exercice	е	
Dotation aux amortissements de l'exercice et quote-part de loyer de crédit-bail prise en compte dans	f	
le prix de levée d'option	'	
Ratio de couverture d'intérêts = 25% x (e + f + a)	g	0
Ratio d'intérêts servis par les entreprise liées (montant des intérêts dus par les entreprises liées)	h	
Montant le plus élevé des trois ratios (d ou g ou h)	i	0
Fraction d'interêts différés au titre de l'exercice = a - i (si j < 150 000 € indiquer 0)	j	0

#### II - SUIVI DES INTERETS DIFFERES

Stock d'intérêts différés à l'ouverture de l'exercice	Créés au titre du dernier exercice clos	k	
	Créés antérieurement au dernier exercice clos	I	
Montant de la décote = I x 5%		m	
Stock d'intérêts différés restant à imputer après décote à l'ouverture de l'exercice = k + l - m		n	
Plafond d'intérêts différés imputables au titre de l'exercice = g - a		0	0
Montant d'intérêts différés issus d'exercices antérieurs et imputés au titre de l'exercice		р	0
Stock d'intérêts différés à la clôture de l'exercice = n + j - p		q	0

### REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

# Etat de suivi des intérêts différés comme si la société était imposée séparément

Dénomination de l'entreprise Adresse

Numéro SIRET

GSM 31/12/2019
0000 LES TECHNODES
78930 GUERVILLE
57216565201153

Créés au titre du dernier exercice clos	a1				
Créés antérieurement au dernier exercice clos	b1				
Montant de la décote (1) = b1 x 5%					
STOCK D'INTÉRÊTS DIFFÉRÉS RESTANT À IMPUTER APRÈS DÉCOTE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE = a1 + b1 - c1					
Intérêts déductibles (Cf. I de l'article 212) versés à des entreprises liées au titre de l'exercice					
Résultat courant avant impôts de l'exercice (2)					
Dotation aux amortissements de l'exercice et quote-part de loyer de crédit-bail prise en compte dans le prix de levée d'option					
Ratio de couverture d'intérêts = 25% x (f1 + g1 + e1)					
PLAFOND D'INTÉRÊTS DIFFÉRÉS IMPUTABLES AU TITRE DE L'EXERCICE = h1 - e1 (3)					
Intérêts différés issus d'exercices antérieurs déjà déduits au titre de l'exercice sur le tableau 2058 A (ligne (p) de la déclaration n° 2900-SD)					
INTÉRÊTS DIFFÉRÉS DEDUCTIBLES AU TITRE DE L'EXERCICE SUR LA LIGNE (EX) DU TABLEAU 2058 A BIS = i1 - j1 (4)					
Fraction d'interêts différés au titre de l'exercice = ligne j du 2900 SD					
STOCK D'INTÉRÊTS DIFFÉRÉS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE = d1 - j1 - k1 + l1					
	Créés antérieurement au dernier exercice clos  R APRÈS DÉCOTE À L'OUVERTURE DE  streprises liées au titre de l'exercice  le loyer de crédit-bail prise en compte dans  TITRE DE L'EXERCICE = h1 - e1 (3) au titre de l'exercice sur le tableau 2058 A  EXERCICE SUR LA LIGNE (EX) DU TABLEAU  L 2900 SD	Créés antérieurement au dernier exercice clos  c1  R APRÈS DÉCOTE À L'OUVERTURE DE  d1  d1  dritreprises liées au titre de l'exercice  e1  le loyer de crédit-bail prise en compte dans  g1  h1  TITRE DE L'EXERCICE = h1 - e1 (3)  au titre de l'exercice sur le tableau 2058 A  j1  EXERCICE SUR LA LIGNE (EX) DU TABLEAU  k1  L 2900 SD			

<sup>(1)</sup> en cas d'application de la tolérence prévue au BOI-IS-BASE-35-20-40-10 n°140 (exercice d'une durée inférieure à 12 mois) porter en (c1) le montant de la décote à son prorata en mois étant précisé que pour apprécier la durée de l'exercice tout mois entamé est pris en compte pour un mois plein.

<sup>(2)</sup> solde intermédiaire de gestion comptable déterminé dans les conditions prévues par l'article 532-7 du plan comptable général (ligne GW du tableau n° 2052).

<sup>(3)</sup> si (h1) est inférieur à (e1) porter zéro.

<sup>(4)</sup> intérêts différés déductibles dans la limite du stock d'intérêts différés restant à imputer.

# DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR



31/12/2019

Désignation de l'entreprise GSM

GSM 0000 LES TECHNODES

Produits à recevoir	Montant
Etat Impôts en att remboursem	-491
Indemnités IJSS	-5 648
Clients - Factures à établir	436 444
Autres produits à recevoir	25 038
Avoir à recevoir	188 162
Indemnites a recevoir - assur	6 105
Intérêts sur comptes courants	7 944
	7011



31/12/2019

Désignation de l'entreprise GSM

GSM 0000 LES TECHNODES

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 461 543
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 562 058
Dettes fiscales et sociales	9 212 368
Redevance de foretage à payer	13 416 561
Autres charges diverses	1 182 448
Clients avoirs à établir	2 974 069

# DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE



31/12/2019

Désignation de l'entreprise GSM

GSM 0000 LES TECHNODES

Charges constatées d'avance libellé	Date		Montants					
Charges constatées d'avance, libellé	Péri	ode	Exploitation	Financier	Exceptionnel			
Foretage			60 125 740		-			
Réaménagement			1 808 465					
Archéologie			1 047 654					
Locations mobilières et immobilières			600 402					

# DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE



31/12/2019

Désignation de l'entreprise GSM

GSM 0000 LES TECHNODES

Duadrita agratatia diamana libalii	Date		Montants				
Produits constatés d'avance, libellé		ode	Exploitation	Financier	Exceptionne		
cations immobilières			137 391		'		

N° 2065 bis-SD

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

2020

GSM

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIO	NS ET	PARTS	SOCIALES	, AINSI QUE DE	S REVENUS	SASS	SIMILÉS D	ISTRIBUÉS
Montant global brut des distributions (1) Payées par la société elle-même a Payées par un établissement chargé du service des titres b								
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (c)								
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées (d)								
Montant des distributions		(e)						
autres que celles visées en (a),								
(b), (c) et (d) ci–dessus (3)								
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %	prévu au	2° du 3 de	l'article 158	du CGI <sup>(4)</sup>		(h) (i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (j)								
Montant des revenus répartis (5)					Total (a	à h)		
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEI	MBRES D	E CERT	AINES SOCI	ÉTÉS ( :	si ce cadre est ins	uffisant	, joindre un éta	at du même modèle)
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48–1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ;	Pour les S.A.R.L.	chaque a	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traiteme remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations d					nts, indemnités,
<ul> <li>SCA – associés gérants ;</li> </ul>	Nombre de parts				sommes versé			
<ul> <li>SNC ou SCS – associés en nom ou commandités;</li> <li>SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.</li> </ul>	sociales appartenant à chaque associé en toute pro- priété ou en		urs de de traitements emelle le sement et indemnités proprement	ts de mission et d	à titre de frais de représentation de mission et de déplacement		à titre de frais profess autres que ceux visés o colonnes 5 et 6	
		versement a été		S Indomnitée	Remboursements		ndemnités orfaitaires	Remboursements
1	usufruit 2	3	4	5	6		7	8
	_							
	_							
J DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en	cas de géi	rance libre	)					
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
RÉMUNÉRATIONS			,	MOINS-VALUE				A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les  DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)  MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice  MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				ercice				
DADS et versees aux apprentis sous contrat et aux mandicapes						cice		
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages <sup>(b)</sup> MVLT réalisée au cours de l'e				de i exercice				

MVLT restant à reporter